



**Logo
institutionnel**

L'utilisation du logo institutionnel diffère de celle du logo consommateur, ce dernier étant utilisé principalement pour le marché consommateur. Notre identité d'affaires est Destination Canada, et c'est le nom que nous employons dans toutes nos communications institutionnelles et tout notre contenu de commandite. Ce logo peut être utilisé avec d'autres logos. Il est recommandé d'utiliser la version CMJN du logo.



**Logo
institutionnel
renversé**

Dans les cas où le logo en quadrichromie ne peut être utilisé, le logo renversé – blanc sur fond rouge – peut être utilisé.

Taille
minimale



Espace de
protection



Taille minimale et espace de protection du logo institutionnel

Vous trouverez ci-dessus la taille minimale et l'espace de protection du logo institutionnel. Le logo devrait toujours mesurer au moins 25 mm (1 po) de largeur. Quelle que soit la taille du logo, pour déterminer l'espace de protection, utilisez la hauteur du «C» dans «DESTINATION CANADA».

Lorsqu'il est utilisé
avec le logo
consommateur,
le logo institutionnel
doit être de la même
hauteur que
le «C» du logo
consommateur.



Combiner les logos institutionnel et consommateur

Le logo institutionnel peut être utilisé avec les logos consommateur. La hauteur du logo institutionnel doit correspondre à la hauteur du «C» du logo consommateur.

Canada

**Mot-symbole
«Canada»**

Ce mot-symbole doit être utilisé exclusivement par Destination Canada. Il fait partie du programme de l'image de marque du gouvernement du Canada, qui permet d'identifier de manière claire et uniforme les institutions gouvernementales. Nous utilisons ce logo conjointement avec nos autres logos.

Canada

Taille
minimale



Espace
de protection



Taille minimale et espace de protection du mot-symbole «Canada»

Vous trouverez ci-dessus la taille minimale et l'espace de protection du mot-symbole «Canada». Ce dernier doit toujours être entouré d'un espace de protection standard exempt de tout autre élément visuel. La mesure de base à utiliser pour calculer l'espace de protection autour du mot-symbole «Canada» est un carré dont les côtés correspondent à la hauteur du «C».

Lorsque le mot-symbole est utilisé avec le logo officiel, sa hauteur doit être égale à la moitié de la hauteur du «C».



Lorsque les logos consommateur et institutionnel sont utilisés conjointement, la hauteur du mot-symbole doit correspondre à celle du logo institutionnel.

Lorsqu'il est utilisé avec le logo institutionnel, le mot-symbole doit être de la même hauteur que le «C».



Combiner le mot-symbole et nos autres logos

Le mot-symbole «Canada» peut être utilisé avec le logo officiel et le logo institutionnel. Assurez-vous de respecter les tailles indiquées ci-dessus